

Délibération N° DEL-2021-096

Le lundi 27 septembre 2021 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 21 septembre 2021, dans la salle ordinaire de leurs délibérations, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. François VALLES, M. Thierry BAILLET, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Christelle BRUNET, M. Damien MONTEIL, M. Jonathan WEINBERG, Mme Olivia BOULANGER, M. Chaarani MROIVILI, M. Patrick DUBOIS, Mme Mary-Line COINDAT, M. Benoît LASCOUX, Mme Delphine BONNIN-GERMAN, M. Michel VERGNIER, M. Gilles BRUNATI, M. Thierry DELAITRE

Dépôts de pouvoir : Mme Sabine ADRIEN donne procuration à Mme Corinne TONDUF, M. Jean-Baptiste CONTARIN donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Zelinda SCHALLER donne procuration à M. Erwan GARGADENNEC, M. Eric CORREIA donne procuration à Mme Delphine BONNIN-GERMAN, Mme Martiale ROBERT donne procuration à M. Michel VERGNIER, Mme Sylvie BOURDIER donne procuration à M. Gilles BRUNATI

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
33	33	0	0	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Monsieur Christophe MOUTAUD est désigné secrétaire de séance.

Administration générale

1. Etude Place Varillas : Convention de partenariat avec l'ENSAP Bordeaux

Rapporteur : Marie-Françoise FOURNIER

Le campus des métiers et des qualifications (Construction durable et éco-réhabilitation) de la région Nouvelle-Aquitaine avait pour projet de confier aux étudiants du Master « Ambiance et Confort pour la Conception Architecturale et Urbaine » de l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ENSAP) un cas d'étude concernant la réhabilitation du bâtiment de la direction des services de l'éducation nationale situé place Varillas.

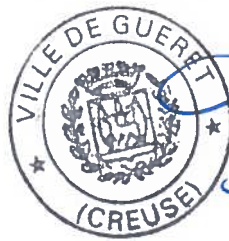
Ayant pris connaissance de ce projet, la Municipalité a sollicité cette université en vue d'étendre le périmètre du projet à la place Varillas. Les travaux d'étude ainsi réalisés par les

étudiants pourraient ensuite alimenter la réflexion que souhaite engager l'équipe municipale sur le devenir de cet espace public situé en centre-ville.

En contrepartie de cette étude, la Ville prendrait en charge les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement des étudiants et enseignants dont le montant ne pourra excéder la somme de 3 000 euros.

Aussi, au vu de ce qui précède, il est proposé aux membres du Conseil municipal de se prononcer favorablement sur ce partenariat, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention ci-jointe et d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2021.

adoptée à l'unanimité
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, positioned to the right of the official seal.

**Marie-Françoise
FOURNIER**